N° …… reçu au SEVE le……

DIPLOME D'UNIVERSITE

D.U. ☐ - D.I.U. X

Intitulé : NEUROGERIATRIE

Composante de rattachement : UFR Médecine
Composante ou université associée : Universités P et M Curie (Paris) et Lyon

Avis d'expertise observations :

Cadre réservé aux enseignants experts

Avis du Conseil d'UFR	☒ **favorable**	☐ **défavorable**	En date du 5 mars 2012
Avis du CEVU	☐ **favorable**	☐ **défavorable**	En date du
Avis de la commission des moyens	☐ **favorable**	☐ **défavorable**	En date du
Avis du CA	☐ **favorable**	☐ **défavorable**	En date du

* En cas de suppression, ne compléter que la 1ère page.

Ne rien écrire dans ce cadre réservé à l'expertise

Enseignant(s) responsable(s) *(2 au maximum)*	**Nom : HOMMET Caroline**	**Statut : Professeur des Universités- Praticien Hospitalier au CHRU Tours** **Section CNU : 53**	
	UFR de rattachement : Médecine	**Téléphone : 02 34 37 89 52** **Fax : 02 47 47 97 01** **E-mail : hommet@med.univ-tours.fr**	
	Nom : MONDON	**Statut : Praticien Hospitalier**	
	UFR de rattachement : Médecine	**Téléphone : 02 34 37 89 52** **Fax : 02 47 47 97 01** **E-mail : karl.mondon@univ-tours.fr**	
Niveau d'entrée (préciser le cycle) **Niveau d'entrée dans le diplôme**	☐ pré-universitaire ☐ 1er cycle ☐ 2ème cycle X 3ème cycle		
Niveau de sortie interministériel (préciser le niveau)	X niveau 1 (Bac + 5) ☐niveau 2 (Bac 4 + 3) ☐ niveau 3 (Bac 2+1)		
Public(s) concerné(s)	X formation initiale ☐ poursuite d'études X formation continue		
Objectif(s)	L'objectif principal de ce DIU est d'améliorer la prise en charge des pathologies neurologiques des patients âgés en service de gériatrie ou de neurologie en France, avec l'acquisition d'une compétence dans l'évaluation du patient, la rationalisation des explorations et la prise en charge aussi bien en urgence qu'au long cours. De plus, cet enseignement a pour objectif la sensibilisation aux problématiques liées à l'âge, à la polypathologie et à la polymédication, l'évaluation et la prise en charge des affections neurologiques chez le patient âgé, le développement de compétences transversales et multidisciplinaires, et la connaissance de la filière gériatrique, du pré-hospitalier à l'aval de la gériatrie aiguë jusqu'aux institutions (USLD et EHPAD).		
Originalité	Il n'existe actuellement aucun enseignement regroupant l'ensemble des pathologies neurologiques en le situant de plus spécifiquement dans le contexte de la population âgée. Un DIU de neuro-gériatrie représente donc d'une part une formation complémentaire pour des médecins gériatres (ou médecins s'intéressant à cette population) et une formation spécialisée pour des neurologues. La cible de cet enseignement est donc en priorité les neurologues et les gériatres, les internes en médecine, mais aussi des médecins généralistes participant à la filière de prise en charge des patients âgés.		
Capacité d'accueil	Un effectif de 50 étudiants par session est envisagé (soit de 15 à 20 inscrits par faculté).		

Conditions d'inscription	*Droit spécifique :……..* *+ droits de base en vigueur dans l'établissement* Un effectif de 50 étudiants par session est envisagé (soit de 15 à 20 inscrits par faculté). Le public concerné comprend les internes en médecine, les médecins diplômés, généralistes ou spécialistes d'organes, ayant terminé leurs études médicales, et ayant à prendre en charge des patients âgés ou souhaitant les prendre en charge dans une pratique future. Les médecins hospitaliers, salariés et libéraux pourront s'inscrire. Les spécialités suivantes seront privilégiées dans la délivrance de l'autorisation d'inscription : neurologie, gériatrie, psychiatrie, médecine générale, médecine physique et rééducation. La sélection des étudiants admis à s'inscrire est faite sur dossier comportant le curriculum vitae et une lettre de motivation du candidat, éventuellement complété par des lettres de soutien des autorités de tutelles de l'étudiant (chef de service, directeur d'hôpital, etc…) soulignant l'intérêt de la formation. La sélection serait effectuée par chacun des responsables du DIU dans les 3 facultés constituantes. La France serait ainsi découpée en 3 grandes régions rattachées chacune à l'une des facultés constituantes : Grand Ouest + sud-ouest + Centre pour Tours ; Paris + Nord + est + Normandie pour Paris VI ; sud d'un axe Besançon –Toulouse pour Lyon. En fonction du nombre de dossiers reçu par chacun des sites organisateurs, une redistribution de certains dossiers, émanant de lieux « frontières » déterminés par la répartition théorique, **pourrait se faire pour avoir un nombre d'inscrit équilibré selon les différents sites du DIU.**			
Durée totale de la formation : une année universitaire **95 h 30**	**Cours** L'enseignement est réalisé sur 1 an et comprend : - 1 journée et ½ par module (soit 8h + 4h) x 7 correspondant à 84 heures d'enseignement théorique; - ½ journée de synthèse et révisions; - ½ journée d'examen final Soit un total de 15 journées correspondant à 92 heures d'enseignement; Il faut ajouter à cela 30 mn de test de concordance de script à l'issue de chacun des 7 modules soit 3h30. **Cela représente un volume horaire total de 95h30.** Le programme détaillé des modules figure en annexe **TP néant** **TD néant**	**Stages : néant**	**Autre(s)**	
Production d'un mémoire	**Oui** ☐	**Non** X		
Droits d'inscription : **-** montant des droits spécifiques pour les étudiants : **400 €** - montant des frais de formation en Formation Continue : **1400 €** pour les personnes ayant un financement entreprise ou une prise en charge OPCA (FAF PM, FIF PL …) - montant des frais de formation en Formation Continue **: 850 €** pour les personnes prenant en charge leur formation + droits de base en vigueur dans l'établissement				

Organisation détaillée des enseignements, programme, volume horaire, stages….
(annexe 1)

- Organisation: 7 modules de 1 journée 1/2 par mois d'octobre à mai (sauf février) et déroulement sur 1 an. Une journée au mois de juin sera consacré à une synthèse/révision et à l'évaluation finale. Les enseignements communs avec diffusion des enregistrements se feront sur une journée et une demi journée sera consacrée à des cas cliniques communs pour tous mais discutés avec les animateurs "locaux".
- Les enseignements se dérouleront dans chacune des facultés constituantes avec une **répartition des différents modules qui seront organisé à tour de rôle par les 3 sites**. Les enseignements théoriques auront lieu sur une journée et les discussions sur cas cliniques sur une demi-journée.

  Après contact avec le Dr Dominique Hasboun (UPMC Paris 6) les **cours théoriques seront enregistrés dans la ville responsable du module** d'enseignement en utilisant le logiciel Distens. Ceci permettra de diffuser les cours dans les 2 autres sites où les étudiants se seront inscrits, sans les obliger à se déplacer jusqu'à la ville organisatrice du module. **Les étudiants viendront assister aux cours théoriques dans leur site d'inscription en présence de l'enseignant responsable de ce site**. Cette formule permettra d'assurer une interactivité avec les étudiants. Cela nécessitera un décalage temporel avec une diffusion en différée des enseignements théoriques dans les 2 sites non organisateurs du module. Des précautions seront donc à prendre pour éviter des fuites possibles des tests de concordance de script (cf ci-dessous). En revanche, **les cas cliniques seront discutés dans chaque ville constituante en présence des étudiants inscrits sur ce site**. Les cas cliniques seront les mêmes dans chaque site, fournis par l'enseignant organisateur du module avec une trame de correction.
  A l'avenir, on pourra envisager de faire l'enseignement à distance pour les étudiants demeurant loin des sites organisateurs avec une plate forme virtuelle d'interactivité. Cela pourrait permettre d'augmenter le nombre d'étudiants inscrits.

- L'enseignement se répartit en modules **de 1j ½ journées** consécutives (jeudi et vendredi) une fois par mois selon le programme prévisionnel suivant :
  - Module 1 : Octobre (J1-J2) (Paris)
  - Module 2 : Novembre (J3-J4) (Lyon)
  - Module 3 : Décembre (J5-J6) (Tours)
  - Module 4 : Janvier (J7-J8) (Lyon)
  - Module 5 : Mars (J9-J10) (Paris)
  - Module 6 : Avril (J11-J12) (Tours)
  - Module 7 : Mai (J13-J14) (Paris)
  - Module 8 : Juin (J15) révisions sur cas cliniques (1/2 j) examen sur cas cliniques (dans chaque ville : Paris, Tours, Lyon)

L'enseignement (pour Tours) se déroulera sur le site de la Faculté de Médecine (Tonnellé), Université F Rabelais.

Moyens (préciser les moyens disponibles, les équipements le cas échéant) :

Nous souhaitons créer un DIU de neuro-gériatrie selon les principes suivants :

- Création d'un enseignement grâce à la collaboration d'universitaires ayant dans ce domaine une compétence reconnue dans différentes universités. Cela s'appuie sur l'existence d'un groupe de travail de neuro-gériatrie au sein de la société française de gériatrie et gérontologie (SFGG). Trois facultés sont « constituantes » de ce DIU : Lyon , Paris (UPMC) et Tours.
- Permettre ainsi la formation complémentaire des différents spécialistes (neurologue, gériatre, psychiatre, généraliste) amenés à prendre en charge cette population, quelle que soit leur spécialité d'origine, de façon à ce que les différents acteurs de l'équipe multidisciplinaire impliqués dans la prise en charge d'un patient âgé, partagent un socle commun de connaissances.
- Cet enseignement étant destiné à des médecins en activité, l'enseignement sera délivré principalement dans un espace de temps restreint et compact.
- L'équipe enseignante comporte différents spécialistes (neurologues, gériatres, urgentistes, anesthésistes-réanimateurs, cardiologues, neurochirurgiens, psychiatres, rééducateurs, médecins de santé publique) traduisant l'approche multidisciplinaire de la prise en charge des patients âgés. Cette diversité de l'équipe enseignante favorisera l'échange et la comparaison des points de vue des différents spécialistes.
- Les enseignements se dérouleront dans chacune des facultés constituantes avec une répartition des différents modules permettant d'organiser à tour de rôle les différents modules. Les enseignements théoriques auront lieu sur une journée. En revanche, les cas cliniques seront discutés dans chaque ville constituante à partir de cas clinique et d'une trame de correction fournie par l'enseignant organisateur.
- L'évaluation de l'enseignement est originale, et fait appel à une méthode peu utilisée en France, développée au Canada, le Test de Concordance de Script. Cette méthode est facile à construire, facile à corriger, et met le candidat en situation authentique. Surtout, cette méthode s'applique particulièrement bien à la problématique de la polypathologie chez le patient âgé et aux situations difficiles générées par les pathologies neurologiques. En effet, le TCS est conçu pour mesurer la capacité de chaque médecin à raisonner en contexte d'incertitude (données disponibles incomplètes, ambiguës ou imprécises) et de résoudre des problèmes mal définis (but à atteindre peu clair, plusieurs solutions possibles). Elle évalue non seulement les acquis du candidat (socle de connaissances), mais elle permet d'analyser ses capacités de raisonnement en conditions difficiles comme c'est souvent le cas en neuro-gériatrie.

Cet enseignement s'adresse à des médecins qui ont déjà reçu une formation médicale de base et utilise les moyens de la formation universitaire spécialisée qui comprennent :

- **Des cours théoriques** nécessaires pour l'acquisition de connaissances spécialisées dans le cadre de la prise en charge des patients âgés, mais aussi dans le domaine de l'organisation du fonctionnement des structures, des réseaux et liens existant avec la ville, la stratégie et de l'évaluation.

- **La discussion de cas cliniques** concrets pour obtenir une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée suivant la méthode pédagogique d'apprentissage par résolution de cas cliniques.

La formation est effectuée au cours d'une même année universitaire et comprend 80 heures de cours théoriques.

L'enseignement est réalisé sur 1 an et comprend :

- 1 journée et ½ par module (soit 8h + 4h) x 7 correspondant à 84 heures d'enseignement théorique;
- ½ journée de synthèse et révisions;
- ½ journée d'examen final

soit un total de 15 journées correspondant à 92 heures d'enseignement;

Il faut ajouter à cela 30 mn de test de concordance de script à l'issue de chacun des 7 modules soit 3h30.

Cela représente un volume horaire total de 95h30.

Modalités de contrôle des connaissances	nature, durée des épreuves, matières, coefficients Le contrôle des connaissances comprend : - Une série de **Test de Concordance de Script (TCS) en fin de chaque module** d'enseignement, pour une durée de 30 minutes portant sur la journée d'enseignement ; - Un **examen final portant sur un ou plusieurs cas cliniques** avec réponses courtes (format ECN). L'examen se déroulera en même temps sur les 3 villes organisatrices et chaque étudiant devra passer l'examen dans sa ville d'inscription. - **Une seule absence d'une journée** sur les journées d'enseignement sera autorisée. Comme l'enseignement enregistré par le site organisateur du module sera temporellement décalé dans sa diffusion aux deux autres sites, il y a un risque	

	théorique de diffusion de l'épreuve de TCS des étudiants entre eux. Pour éviter toute tricherie, seront élaborés par module un pool de TCS au sein duquel un tirage au sort sera effectué permettant d'obtenir « deux jeux de TCS ». L'un sera proposé par la ville organisatrice et l'autre par les 2 villes qui diffuseront les enseignements en différé par rapport au site organisateur du module. Il y aura obligation alors d'avoir les mêmes jours d'enseignement et de faire à la même heure. **L'obtention du diplôme nécessite, d'avoir satisfait aux obligations de présence, d'obtenir la moyenne générale aux TCS et d'avoir la moyenne à l'examen sur cas clinique.** En cas de non obtention par un candidat de l'ensemble des conditions pour être validé, il pourra être autorisé à redoubler après accord du Jury. Dans ce cas, le candidat pourra garder le bénéfice des notes de l'année précédente. Les modalités de redoublement seront fixées par le jury au cas par cas ainsi que le tarif de ré-inscription.	
Noms, statut, discipline et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation *(annexe 2)*		
Evaluation financière : *(annexe 3)*		
Bilan d'activités des années N – 1 et N – 2 *(annexe 4)*		
Observations particulières :		
Date de 1ère mise en place : octobre 2012		

Date et signature du ou des responsable(s) de la formation

22 février 2012

Université François-Rabelais de TOURS

Annexe 1
MAQUETTE DIPLOME UNIVERSITAIRE

U.F.R : Médecine

Diplôme : NEUROGERIATRIE

Filière :

Nom du responsable du diplôme (pour le site de Tours) : Pr HOMMET Caroline

UNITES D'ENSEIGNEMENTS (intitulé exact)	ELEMENTS PEDAGOGIQUES (intitulé exact)	VOLUMES HORAIRES			COEF.	CONTROLE DES CONNAISSANCES*				ECTS
		C M	T D	T P		REGIME GENERAL		REGIME SPECIAL D'ETUDES		
						1ère session	2ème session	1ère session	2ème session	
Module 1 : Neurogériatrie généralités	**Journée 1** Epidémiologie neuro-gériatrique, filières et démographie. Raisonnement gériatrique. **Journée 2** Examen neurologique normal y compris neuropsychologique chez le sujet âgé.	**12 + 30 mn**								
Module 2 : Pathologie neurovasculaire	**Journée 3** AVC : diagnostic et prise en charge en urgence **Journée 4** AVC : prévention, rééducation-réadaptation, problèmes éthiques	**12 + 30 mn**								
Module 3 : Epilepsie (Tours)	**Journée 5** Epilepsie : spécificité diagnostique chez le sujet âgé (clinique, EEG…) . **Journée 6** Epilepsie : traitement, prise en charge de l'état de mal.	**12 + 30 mn**								
Module 4 : Confusion - démences	**Journée 7** Démence et confusion : démarche diagnostique et particularités. **Journée 8** Prise en charge globale et thérapeutique non médicamenteuses	**12 + 30 mn**								
Module 5: Syndromes parkinsoniens	**Journée 9** Diagnostics des syndromes parkinsoniens et autres mouvements anormaux involontaires. **Journée 10** Prise en charge des syndromes parkinsoniens.	**12 + 30 mn**								
Module 6 : Troubles psycho comportementaux	**Journée 11** Troubles psycho-comportementaux et liens avec les pathologies neurologiques **Journée 12** Prise en charge des troubles psycho-comportementaux	**12 + 30 mn**								
Module 7 : Pathologie neuromusculaires- pathologies neurochirurgicales	**Journée 13** Bilan et prise en charge des principales pathologies neuro-musculaires Bilan et prise en charge des principales pathologies neuro-chirurgicales **Journée 14** Cas clinique et test de concordance de script	**12 + 30 mn**								
Module 8: Révisions sur cas cliniques- examen	**Journée 15** révisions sur cas cliniques (1/2 j), examen sur cas cliniques (1/2 j) (dans chaque ville : Paris, Tours, Lyon)	**8**								

Total = x h/par étudiant (CM+TD+TP) : 95 h 30 de CM										

* Préciser : CC contrôle continu – ET examen terminal – O oral – E écrit.

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 2
FICHE “ ENSEIGNANTS ”

Intitulé du D.I.U NEUROGERIATRIE

Date de mise en place du D.U.

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	

Nom, statut et discipline	Le DIU de neuro-gériatrie sera coordonné par le Pr**. Marc Verny (Université Pierre et Marie Curie), le Pr Pierre Krolak-Salmon (Lyon) et le Pr Caroline Hommet (Tours).** Le **comité directeur de ce DIU** sera constitué (outre les 3 coordornateurs régionaux) par les **membres du groupe de travail de neuro-gériatrie de la SFGG** avec le Pr Gilles Berrut (Nantes), les Dr Sandrine Harston (Bordeaux) et Denise Strubel (Nîmes). L'équipe d'enseignants comprend des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires qui participent à l'enseignement du DES et/ou de DU de Neurologie et à la Capacité et au DESC de gériatrie, et qui exercent leur activité clinique dans des services de neurologie, de gériatrie, et de différentes spécialités. Un comité pédagogique du DU est créé, regroupant parmi les enseignants : - pour l'Université Pierre et Marie Curie du Pr Marc Verny (PU-PH), du Pr Jacques Boddaert (PU-PH), du Dr Sandrine Greffard (PH), du Dr Eric Pautas (PH), et parmi les neurologues envisagés Dr Sophie Dupont, Pr Y Samson, Pr Bruno Eymard, Pr J-Y Delattre, Pr Ph Cornu, Pr Richard Levy. - pour Tours Pr C Hommet, Dr K Mondon, Pr T Constans, Pr B De Toffol (Neurologie) - pour Lyon Pr Pierre Krolak-Salmon, Pr Marc Bonnefoy - pour Nantes Pr Gilles Berrut, Pr Philippe Damier.	

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 1
FICHE DEPENSES PREVISIONNELLES
D. U. – D. I. U. HORS SUFCO

NATURE de DEPENSES	MONTANTS	OBSERVATIONS
FRAIS DE PERSONNELS		
Enseignants titulaires		
Heures TD		
Charges		
Service statutaire		à reverser aux services Centraux de l'Université
Intervenants vacataires		
Heures TD		
Charges		
Prestations sur facture		
Personnels IATOS Titulaires		
Heures supplémentaires		
Services statutaires		à reverser à la composante
Charges		
Vacataires non enseignants		
Heures		
Charges		
Total frais de personnels		
FRAIS PEDAGOGIQUES		
Fournitures		
Achats d'ouvrages		
Reprographie		
Frais divers		
Total frais pédagogiques		
FRAIS DE DEPLACEMENTS		
Déplacements de personnels		
Déplacements de stagiaires		
Frais divers		
Total frais de déplacements		
FRAIS GENERAUX		
Affranchissement et téléphone		
Publicité		
Provisions pour amortissements		
Provisions pour risques		dont Allocation Perte d'Emploi
Frais divers		
Total frais généraux		
Autres (Précisez)		
Reversement à la Composante		à fixer par la composante
TOTAL 1		
... Reversement à l'Université (= Total 1* 20/78)		soit 20 % du total
TOTAL 2 **Dépense prévisionnelle totale**		
Coût de la formation (total 2)	**Droit spécifique 400 euros**	
Effectif minimum		
Droit d'inscription proposé (distinguer le droit spécifique des droits de base)	**Droits d'inscription (niveau licence)**	

<u>EN CAS DE DIFFICULTES</u> pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

FICHE d'EXECUTION

1°) DROITS :

Effectif

Droits

Total

Répartition :

UFR (78%)

Université (20%)

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures

Taux heures T. D.

Total

Université François-Rabelais de Tours

Annexe 3 - 2
ETUDE FINANCIERE PREVISIONNELLE
D. U. – D. I. U. SUFCO

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION CONTINUE (SUFCO).

Groupe spécifique en formation continue	**U. F. R. : MEDECINE**
	Responsable : Pr Caroline HOMMET
Effectif : 12	
	Date de début : octobre 2012
	Date de fin : juin 2013

PREVISION de RECETTES		
5 conventions entreprises	1400.00 €	7 000.00 €
7 conventions individuelles	850.00 €	5 950.00 €
12 droits d'inscription	181.57 €	2 178.84 €
TOTAL RECETTES		**15 128.84** €

PREVISION de DEPENSES	
Enseignement face à face	2 546.90 €
Activités périphériques	€
Frais pédagogiques	7 892.00 €
Service de formation continue	4 689.94 €
Autres services centraux	€
Sous-total	€
Solde composante	€
TOTAL DEPENSES	**15 128.84** €

DETAIL des DEPENSES PREVUES		
Enseignements (face à face)		
	Rémunérations brutes	1 477.20 €
	Charges sociales et fiscales	1 069.70 €
	Total face à face	**2 546.90 €**
Activités périphériques		
	Rémunérations brutes	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Indemnité de responsabilité pédagogique	€
	Charges sociales et fiscales	€
	Total activités périphériques	€
Frais pédagogiques directs		
	Frais de déplacements enseignants	2 400.00 €
	Autres frais directs	5 492.00 €
	Total frais pédagogiques directs	**7 892.00 €**
Charges de fonctionnement du service de formation continue		
	Frais de fonctionnement du service	4 920.90 €
	Total SUFCO	**4 689.94 €**
Contribution aux dépenses communes de l'Université		
		€
	Total Université	€
Solde composante		
	Participation aux frais de fonctionnement	€
	Total solde	€

Signature de la Directrice du SUFCO

Madame Véronique BRECHET

Annexe 4
BILAN D'ACTIVITES

	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
+ Montant du budget pédagogique			
- Montant des droits d'inscriptions			
Coût total de la formation			